

Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de David ben Messaouda, Hanna Roza bat Etsheer et Naomie Ra'hel bat Sim'ha



Pour l'élévation de l'âme de Yitshak Ben Chímone, Yéhouda Ben David, Chímone Ben Yitshak, David ben Messaouda, Messaouda bat Guemra, et Hanna Bath Esther



Pour le zivoug de, Jenny Bat Étoile



Résumé de la Paracha

La Parachat de Ki Tissa débute par un appel au mahatsit hachékel (un demi chékel) que chacun des hommes âgés de vingt ans et plus devait donner afin de permettre un recensement du peuple d'Israël. L'argent ainsi récolté servait également pour l'achat des offrandes quotidiennes du michkan. Hachem ordonne ensuite à Moshé de confectionner l'huile d'onction ainsi que l'encens, en lui détaillant les différents composants de ces derniers. Ayant terminé d'énumérer la liste de tous les ustensiles qui devaient servir dans le michkan, Hakadoch Baroukh Hou désigne Betsalel, fils de Ouri, accompagné d'Aholiab, fils d'A'hisamakh, pour la conception de tous ces ustensiles. Du fait que toutes ces lois en dépendent, immédiatement après les règles de fabrication du michkan se trouvent l'injonction du chabbat et ses lois. C'est au terme de l'énumération de toutes les lois de la Torah que Hachem remet à Moshé les deux tables de la loi et le quitte de façon tragique, car malheureusement, le peuple, durant l'absence de Moshé, commit une des fautes les plus marquantes de son histoire, le veau d'or, qui causa la destruction des tables de la loi par Moshé lui-même, horrifié de voir un tel spectacle. Cette grave faute rendit le peuple coupable de la peine capitale. Baroukh Hachem, par ses téfilot, Moshé Rabbénou parvint à nous sauver en intervenant par deux reprises auprès de Hachem et réussit à obtenir un pardon total, allant même jusqu'à convaincre Hachem de résider parmi le peuple et lui confier de nouveau les tables de la loi.

Dans le chapitre 34 de Chémot, la Torah dit :

טו/ ויפן וירד משה, מן-ההר, וישני לחת העדת, בנדו : לחת, פתבים משני עבריהם -- מנה ומנה, הם פתבים
 15/ Moshé redescendit de la montagne, les deux tables du Statut à la main, tables écrites sur leurs deux faces, d'un côté et de l'autre.

טז/ והלחת--מעשה אלהים, המה; והמכתב, מכתב אלהים הוא--חרות, על-הלחת
 16/ Et ces tables étaient l'ouvrage de Dieu; et ces caractères, gravés sur les tables, étaient des caractères divins.

יז/ וישמע יהושע את-קול העם, ברעה; ויאמר, אל-משה, קול מלקמה, בפתנה
 17/ Yéhochou'a, entendant la clameur jubilante du peuple, dit à Moshé: "Des cris de guerre au camp!"

יח/ ויאמר, אין קול ענות גבורה, ואין קול, ענות חלושה; קול ענות, אבכי שמע
 18/ Moshé répondit: "Ce n'est point le bruit d'un chant de victoire, ce n'est point le cri annonçant une défaite; c'est une clameur affligeante que j'entends!"

יט/ ויהי, כאשר קרב אל-הפתנה, וירא את-העגל, ומחלת; ויסר-אף משה, וישלך מידו את-הלחת, וישבר אתם, פחת ההר
 19/ Or, comme il approchait du camp, il aperçut le veau et les danses. Le courroux de Moshé s'alluma; il jeta de ses mains les tables et les brisa au pied de la montagne.

Versets De la Paracha

Une question récurrente se pose concernant la destruction des tables de la loi au moment où Moshé aperçoit le Veau d’Or. Depuis le ciel déjà, Hachem informe Moshé de la situation sur terre et de la transgression du peuple. En clair, Moshé ne découvre rien de nouveau une fois face au peuple. Pourquoi alors détruire les tables ? En les obtenant il savait déjà la gravité de la faute, dès lors n’aurait-il pas été préférable de les laisser dans le ciel plutôt que de les détruire plus tard ?

Cette question se pose aussi bien sur Moshé que sur Hachem Lui-même tant nos sages¹ soulignent que le Maître du monde l’a félicité pour sa démarche. Dieu est naturellement au courant de ce qui allait se produire, pourquoi alors lui transmettre les tables ?

De façon plus générale se pose la question de la possibilité même de réussir à briser une création purement divine. Comme l’attestent les versets que nous avons cités, les tables viennent directement du ciel et sont l’œuvre personnelle d’Hachem. Comment peuvent-elles être si fragiles ? Nous parlons d’une création descendue du ciel, que même les anges convoitaient. Il est difficile de concevoir qu’un homme puisse leur porter atteinte.

Un autre détail est à soulever à la lecture du dernier verset que nous avons cité. Comme le notent les sages, la lettre « ך – *youd* » est absente du mot « מִיָּדוֹ – *de ses mains* ». Cette absence dont nous allons plus tard révéler la raison attire l’attention sur le mot lui-même. Le texte décrit la situation où Moshé jette les tables et en y réfléchissant nous nous interrogeons sur le besoin de préciser les mots « de ses mains ». À l’évidence, c’est dans ses mains qu’il les tenait et de fait la Torah aurait pu occulter ce mot sans que cela n’altère la compréhension. À titre d’exemple, lorsque Moshé reçoit d’Hachem les tables, la Torah dit² :

וַיִּתֵּן אֶל-מֹשֶׁה, כְּכַלְתּוֹ לְדַבֵּר אִתּוֹ בְּהַר סִינַי, שְׁנֵי, לַחַת הָעֵדוּת--
 לַחַת אֶבֶן, כְּתוּבִים בְּאֶצְבַּע אֱלֹהִים
 Dieu donna à Moshé, lorsqu’il eut achevé de s’entretenir avec lui sur le mont Sinai, les deux

tables du Statut, tables de pierre, burinées par le doigt de Dieu.

Le texte ne précise pas qu’il les a prises dans ses mains car à l’évidence c’est comme cela qu’il les tient. Pourquoi alors insister sur le fait que Moshé les a jetées de ses mains ?

Nos sages expliquent la raison pour laquelle la lettre « ך – *youd* » est absente du mot « מִיָּדוֹ – *de ses mains* ». Le ‘Hida³ cite **Rabénoù Ephraïm** rappelant qu’au moment de la faute les lettres contenues sur les tables se sont envolées laissant derrière elles les pierres vides. La lettre « ך – *youd* » dont la valeur numérique est dix, s’avère alors absente d’entre les mains de Moshé afin de témoigner du retrait des dix commandements avant que Moshé ne jette les tables et ne les brise.

Cet enseignement est à opposer aux propos des sages. À la mort de Moshé, la Torah fait l’éloge du personnage et se conclut par le verset suivant :

וְכָל הַיָּד הַחֲזָקָה, וְכָל הַמּוֹרָא הַגָּדוֹל, אֲשֶׁר עָשָׂה מֹשֶׁה, לְעֵינָי
 כָּל-יִשְׂרָאֵל
ainsi qu’à cette main puissante, et à toutes ces imposantes merveilles, que Moshé accomplit aux yeux de tout Israël.

Avant d’aller plus loin, il est intéressant de noter que l’expression ici en gras est habituellement employée à l’égard d’Hakadoch Baroukh Hou. Cela nous amène à noter le commentaire de **Rachi** détaillant le sens de l’expression : la force des mains de Moshé réside dans leur capacité à avoir porté les tables de la loi.

En quoi cela est-il un gage de force ?

Le Talmud⁴ enseigne : « *Rabbi Chmouël Bar Na’hman au nom de Rabbi Yonathan : ‘Les tables faisaient six emfans de long pour trois emfans de large. Moshé tenait deux emfans et Hakadoch Baroukh Hou en tenait deux également, laissant deux emfans vides au milieu. Comme les bné-Israël ont fait cette faute (celle du Veau d’Or), Hachem a voulu les arracher des mains de*

1 Traité Chabbat, page 87a.

2 Chémot, chapitre 31, verset 18.

3 Na’hal Kédoumim, sur notre verset.

4 Yérouchalmi, traité Ta’anit, chapitre 4, halakha 5.

Moshé, mais la main de Moshé était plus forte et c'est lui qui les a arrachées. » La Torah établit ici une corrélation intéressante entre la main d'Hachem et celle de Moshé. Toutes les deux sont appelées puissantes. S'agissant d'Hachem, la Torah n'a de cesse de parler de la sortie d'Égypte effectuée par la *main puissante* du Maître du monde, terme que notre verset utilise cette fois pour Moshé. Le Talmud affirme alors une chose surprenante : lors du bras de fer, Moshé l'emporte, sa main prend le dessus sur la main divine. Il s'agit évidemment d'une métaphore dont il nous faut comprendre le sens.

En analysant les faits, une problématique supplémentaire apparaît. Nous constatons que la volonté de faire remonter les tables dans le ciel n'empêche pas Moshé de les maintenir dans ses mains et de les conduire sur terre. Et pourtant, face au Veau d'Or, Moshé cède, il ne parvient pas à retenir le contenu des tables qui s'enfuit et remonte dans les sphères célestes. S'il est assez « fort » pour contenir la fuite des tables face à Hachem, pourquoi est-il incapable de maintenir définitivement leur présence ?

Tentons de comprendre.

Le **Rama' Mipano**⁵ explique une notion importante. Nous constatons dans les faits que les tables de la loi, qu'il s'agisse des deuxièmes tables ou des débris des premières, sont immédiatement entreposées dans le Aron Hakodech. Ce dernier se trouve dans le Kodech Hakodech où seul le Cohen Gadol est autorisé à entrer une fois par an le jour de Kippour. À quoi bon donner ces tables si elles sont cachées ? Quelle est leur utilité ?

Le maître apporte une première nuance à notre question. Si ce n'est la faute du Veau d'Or, les tables ne devaient pas être déposées dans le Aron Hakodech. Le véritable réceptacle devait être les mains de Moshé Rabbénou. De sorte qu'elles y seraient restées en permanence et qu'il serait entré avec elles en Erets Israël puis au Gan Eden.

Comment concevoir que Moshé puisse conserver en permanence les tables entre ses mains ?

⁵ Assarah Maamarot, 'Hakor Din, tome 2, chapitre 16, tel qu'expliqué par le Yoël Moshé, simane katane 6.

La réponse se trouve dans les propos extraordinaires du **Sifté Cohen**⁶. Le maître révèle qu'au moment où Moshé reçoit les tables, elles n'ont rien d'une structure matérielle, elles sont l'œuvre de Dieu et descendent du ciel. Il s'agit d'une manifestation échappant à notre monde. Au moment de se confronter au Veau d'Or, les lettres du texte s'échappent et littéralement c'est l'âme des tables qui se retire. La spiritualité qui animait les tables se retire et se voit remplacée par la matière, à l'image d'Adam Harichone dont le corps se matérialise après sa faute. Ce que Moshé casse n'a plus rien à voir avec ce qu'il a reçu. D'où la possibilité de les détruire.

C'est sans doute là la subtilité nous permettant de comprendre comment Moshé aurait pu maintenir en permanence les tables entre ses mains. Il ne s'agissait finalement pas d'une structure encombrante, bien au contraire, elle s'exprimait hors de la matière et de l'espace.

Revient alors notre question : pourquoi donner ces tables pour finalement les reprendre ?

Pour comprendre, il nous faut revenir sur un détail. Suite aux événements du Veau d'Or, la Torah⁷ rapporte :

לג/ וַיְכַל מֹשֶׁה, מִדְּבַר אֱתָם; וַיִּתֵּן עַל-פָּנָיו, מִסּוּהָ
33/ *Moshé, ayant achevé de parler, couvrit son visage d'un voile.*

לה/ וּבָבֹא מֹשֶׁה לְפָנֵי יְהוָה, לְדַבֵּר אִתּוֹ, יָסִיר אֶת-הַמִּסּוּהָ,
עַד-צֵאתוֹ; וַיִּצָּא, וַדַּבֵּר אֶל-בְּנֵי יִשְׂרָאֵל, אֵת, אֲשֶׁר יִצְוָה
34/ *Or, quand Moshé se présentait devant Hachem pour communiquer avec lui, il ôtait ce voile jusqu'à son départ; sorti de ce lieu, il répétait aux Israélites ce qui lui avait été prescrit.*

לה/ וַרְאוּ בְנֵי-יִשְׂרָאֵל, אֶת-פָּנֵי מֹשֶׁה, כִּי קָרַן, עוֹר פָּנָיו
מֹשֶׁה; וַהֲשִׁיב מֹשֶׁה אֶת-הַמִּסּוּהָ עַל-פָּנָיו, עַד-בֹּאוֹ לְדַבֵּר
אִתּוֹ
35/ *et les Israélites remarquaient le visage de Moshé, dont la peau était rayonnante; puis Moshé remettait le voile sur son visage, jusqu'à ce qu'il rentrât pour communiquer avec Lui.*

⁶ Chémot, chapitre 32, verset 19.

⁷ Chapitre 34.

Suite à l'expérience du don de la Torah, le visage de Moshé rayonne d'une lumière éblouissante. L'intensité de cet éclat est telle qu'il se couvre d'un voile afin d'en protéger les Bné-Israël. Ce n'est que lorsqu'il leur transmet la parole divine qu'il retire le voile et laisse jaillir la splendeur céleste qui l'éclaire.

Les sages⁸ s'intéressent à la source de cette lumière : « D'où Moshé a-t-il mérité les rayons de gloire ? Rav Chmouel a dit : lorsque Moché écrivait la Torah, il resta un peu d'encre dans le calame ; il la passa sur sa tête, et de cela furent faits pour lui les rayons de gloire. »

Pourquoi lui restait-il de l'encre ?

Il existe plusieurs réponses à ce sujet. Le **Rama' Mipano**⁹ explique qu'il s'agit des lettres que Moshé a altérées au moment de leur écriture. Par exemple, le « א - aleph » du mot « ויקרא - *Vayikra* » entamant le troisième livre de la Torah, est écrit en petit format car Moshé ne concevait pas de l'écrire pleinement tant cela lui donnerait de l'importance. Le **Roch**¹⁰ apporte le même raisonnement sur le mot « ענו - *Anav* - modeste » employé pour désigner Moshé et dont la lettre « י - youd » est retirée, à nouveau par gêne de Moshé de voir ce mot écrit à son égard. Cela peut d'ailleurs se généraliser aux paroles de Moshé pour nous défendre lors de sa plaidoirie après le Veau d'Or, où il dit à Hachem¹¹ :

וְעַתָּה, אֵם-תְּשָׂא הַטָּאתָם; וְאֵם-אֵין--מִהֲנִי נָא, מִסְפֹּרֵךְ אֲשֶׁר
כָּתַבְתָּ

*et pourtant, si tu voulais pardonner à leur faute!...
Sinon efface-moi du livre que tu as écrit.*

Les sages enseignent qu'une malédiction formulée par un juste, même si elle est faite au conditionnel, se réalise malgré tout. C'est pourquoi Moshé n'est pas cité une seule fois dans toute la Parachat Tétsavé. **Rav Heschel de Krakovie**¹² explique sur cette base que sans la requête de Moshé, son nom serait inscrit dans la Paracha, ce qui signifie qu'il a

8 Midrach Tan'houma, Parachat Ki Tissah, Ot 37.

9 Assarah Maamarot, Em Kol 'Haï, tome 2, chapitre 36.

10 Sur Bamidbar, chapitre 12, verset 2.

11 Chémot, chapitre 32, verset 32.

12 Rapporté dans le 'Hanoukat Hatorah, sur Parachat Ki Tissah, Ot 98.

été enlevé. Et l'encre qui aurait dû servir à écrire ce nom est le surplus qu'évoque le Midrach.

Ces explications sont difficiles à comprendre car au moment où Moshé remarque que son visage brille, l'écriture de la Torah n'est pas achevée. Comment peut-il lui rester de l'encre ? Le don de la Torah se limite alors à celui des tables et son écriture concrète ne peut pas encore se conclure. De quoi parle le Midrach ?

Nous comprenons de là qu'il ne s'agit pas de l'encre restante à la fin de l'écriture de la Torah, mais de l'encre qui aurait dû servir à écrire les passages où Moshé restreint le texte de la Torah. Et pourtant, il s'agit du texte qu'Hachem avait prévu. Comment concevoir de l'altérer ou de le diminuer ?

La réponse est peut-être la suivante. Au moment où Moshé reçoit la Torah, il reçoit l'intégralité de son contenu et se voit chargé de le transmettre aux Bné-Israël. Au moment de la faute, Hachem décide de détruire le peuple 'has véchalom et de bâtir un nouveau peuple issu de Moshé. Moshé refuse et cherche à sauver les Bné-Israël. C'est pourquoi Hachem accepte mais refuse de lui donner les tables. Moshé tire alors de toutes « ses forces » pour maintenir le don de la Torah, bien qu'à l'évidence ces tables soient vouées à être détruites. C'est ensuite qu'il explique sa démarche en demandant d'être effacé de la Torah. Que cherche-t-il à ce moment ?

La Torah n'est certes plus compatible avec le peuple juif, mais elle est compatible avec Moshé. Lui n'a pas fauté et peut se revendiquer du don originel, comme le prouve le fait qu'Hachem veuille créer un nouveau peuple dont il serait le père. Moshé reçoit donc la Torah mais ne peut pas la donner car elle est trop sainte pour le peuple. C'est pourquoi, en remontant dans le ciel, il demande à Hachem de l'effacer de la Torah. En d'autres termes, une partie du texte doit être retirée afin de générer une nouvelle version de la Torah qui serait compatible avec l'état actuel du peuple.

Se distinguent alors deux états : la Torah que Moshé reçoit et celle qu'il peut donner. Initialement, Moshé porte les tables

spirituelles dans ses mains. Le mot « מַיְדוֹ – mains » est écrit avec une faute comme nous l'avons noté car ainsi, il peut se reformuler « מַדְיוֹ – midayo - de son encre ». Les tables sont normalement spirituelles, elles ne se concrétisent pas dans un aspect physique. Revient alors à Moshé d'écrire dans ce monde leur contenu, au travers de ses « מַיְדוֹ – mains » et « מַדְיוֹ – midayo - de son encre ». La faute empêche la pleine écriture dans notre réalité, c'est pourquoi il s'efface, il demande le retrait d'une partie de la Torah à Hachem, afin d'amoinrir son contenu et permettre une transmission partielle. La Torah spirituelle que Moshé tenait dans ses mains ne peut plus être écrite, mais elle a bien été offerte à cet homme au moment du don originel. Moshé est bien détenteur de cette Torah sans pouvoir l'écrire et l'offrir au monde. Elle reste donc dans son esprit. C'est pourquoi l'encre qui aurait dû servir à son écriture se loge dorénavant sur son visage qui rayonne d'une lumière céleste.

Nous comprenons alors l'ensemble des étapes.

Moshé descend la Torah dans le monde tout en sachant qu'elle ne pouvait y rester. Initialement, ce n'est pas la proposition d'Hachem qui voulait offrir toute la Torah à un peuple à même de la recevoir. Bien évidemment, Hachem n'avait pas l'intention de nous détruire, Il fait cela pour que Moshé intercède en notre faveur. Dès lors, Moshé saisit la Torah car lui peut l'obtenir et l'amène dans notre monde pour qu'elle s'en échappe. Ainsi il détient son contenu mais ne l'offre pas au peuple juif. C'est ensuite qu'il remonte obtenir une nouvelle version plus limitée et garde l'écart entre les deux dans son seul esprit, d'où la lumière rayonnant de son visage. En toute logique, cette lumière ne peut être accessible à tous, c'est pourquoi Moshé place un voile dessus et ne libère cette aura qu'au moment d'enseigner la Torah, car alors il transmet les informations manquantes séparant les deux Torah.

Cela nous amène à un détail intéressant. Au moment où Aaron met en place l'autel pour le Veau d'Or, il scande une phrase surprenante¹³ :

וַיֵּרָא אֶהָרֶן, וַיֵּבֶן מִזְבֵּחַ לְפָנָיו; וַיִּקְרָא אֶהָרֶן וַיֹּאמֶר, תַּג לַיהוָה
מִקָּר

Ce que voyant, Aaron érigea devant lui un autel et

13 Chémot, chapitre 32, verset 5.

il proclama: "A demain une fête pour Hachem!"

Cette phrase prononcée au moment de la plus grave faute du peuple est surprenante lorsque nous avons à l'esprit la véritable intention d'Aaron de gagner du temps. Comment un tel juste peut-il affirmer un jour de célébration pour Hachem au moment où le peuple s'engouffre dans l'idolâtrie ?

Les sages apportent une réponse connue à ce sujet en soulignant que le jour en question est celui du 17 Tamouz. Certes en l'état, il s'agit d'un jour de deuil dû à la destruction des premières tables et par la suite du Temple. Cependant, dans le futur, la période de deuil se transformera en période de célébration et sera un jour de fête. C'est à ce titre qu'Aaron clame l'avenir.

Peut-être pouvons-nous trouver une lecture plus profonde encore du sujet.

Le **Yalkout Réouveni**¹⁴ rapporte les propos du **Rav Chimchone d'Ostropolie** concernant un des secrets du voile de Moshé. Nos sages enseignent qu'à l'image de notre corps, notre âme est composée de 248 membres spirituels. Les fautes ont dissocié la connexion entre ces sources divines et leur manifestation physique dans notre corps. Nos efforts dans la pratique des Mitsvot et dans la sanctification de notre existence visent à rétablir ce lien important. Les trois premiers hommes à parvenir à atteindre cet accomplissement sont Avraham, Yitshak et Yaakov. Chacun est né dans une configuration particulière et avec ses propres manques à combler durant son existence. La réalité de leur état est insinuée dans leur nom. Ainsi Avraham se nomme à sa naissance « אַבְרָם – Avram » dont la valeur est 243. Grâce à son travail, il mérite d'obtenir la lettre « ה - hé » dans son nom pour devenir « אַבְרָהָם - Avraham » et atteindre l'expression pleine de son âme. Son fils doit lui aussi vivre cette évolution. À sa naissance, « יִצְחָק - Yitshak » dispose d'une valeur de 208. C'est pourquoi il lui faudra progresser de 40 étapes pour exprimer son plein potentiel expliquant qu'il attendra 40 ans avant d'épouser Rivka. Enfin « יַעֲקֹב - Yaakov » cumule une valeur de 182, laissant un manque de 66. Cette valeur sera atteinte par la constitution de sa famille lorsque la Torah

14 Parachat Ki Tissah, Ot 215.

atteste qu'il descend en Égypte accompagné de 66 individus.

Le **Zohar**¹⁵ affirme que Moshé cumule l'essence des trois Avot. C'est pourquoi il profite de la connexion avec les 248 membres spirituels de son âme en conséquence des efforts de ses ancêtres. Toutefois, lorsque le peuple faute, il rétablit l'écart entre l'âme et le corps. Le « ה - hé » des cinq années d'Avraham s'estompe, les « מ - mem » (de valeur 40) années d'attente d'Yitshak s'effacent, et les « ס"ו - (valeur de) 66 » membres de la famille de Yaakov sont occultés. L'ensemble de cette mise à distance constitue le « מסוה - voile » dont Moshé se couvre.

Ce voile traduit l'écart entre les deux Torah, celle reçue par Moshé et celle qu'il peut transmettre. Le blocage de transmission est issu de la déconnexion entre « רמ"ח - les 248 » membres du corps et de la néchama. C'est pourquoi Aaron annonce que le jour du don de la Torah sera dans le futur une date de fête. À ce titre il emploie le mot « מחר - demain » qui peut se reformuler « רמ"ח » en référence au moment où les Bné-Israël reconstitueront le lien entre les 248 membres.

C'est là toute la démarche de transmission de la Torah de Moshé. Il retire son voile chaque fois qu'il enseigne la Torah afin de témoigner que le peuple a progressé et s'est rapproché de la connexion de son âme. À ce titre, il peut obtenir une partie supplémentaire de la Torah. De là apparaît une corrélation impressionnante. Si l'âme et le corps ne sont plus en osmose, alors les « רמ"ח », les 248 membres réarticulent leur structure et le mot « חרם - 'hérem - excommunication » apparaît et traduit la distance entre le peuple et le divin. La Torah devient étrangère et son accès s'éloigne. C'est précisément là qu'elle se positionne en réponse à notre situation et le « רחם - Ré'hem - matrice » apparaît. La Torah est en gestation, elle est en cours d'acheminement dans ce monde. La matrice porteuse de cette révélation n'est autre que le Aron Hakodech. Les tables sont cachées précisément parce qu'elles ne sont que le reflet de ce qu'elles doivent être. Hachem ne les manifeste pas

complètement dans le monde, il n'en reflète que l'état embryonnaire qui ne peut se suffire à lui-même et se doit d'évoluer dans la matrice maternelle.

Elle est précisément cachée car il nous faut la dévoiler, la libérer de ses entraves. Pour cela, nous devons au préalable nous-mêmes nous affranchir de la limite qui obstrue notre accès à la lumière. Il faut inverser la tendance et transformer notre « חרם - 'hérem - excommunication » en « רמ"ח », en 248 membres reliés à l'âme, afin que « מחר - demain » soit le jour de fête annoncé par Aaron et que la Torah soit accouchée et sorte du « רחם - Ré'hem - matrice » dans lequel elle se cache actuellement.

Dès lors, à l'image de Moshé nous disposerons d'une main puissante, capable de détenir l'essence de la Torah, dont l'aura nous habitera. Elle ne sera plus un livre ni une structure physique. Elle sera la lumière qui éclairera notre existence pour rouvrir les portes du Gan Eden.

Chabbat chalom.

15 Tikouné HaZohar, Tikoun 69, page 110b.

ים של תורה Yam Chel TORAH

Conférence, Édition & Diffusion de Torah aux Francophones

Yamcheltorah c'est près de 300 vidéos en ligne et d'articles de Torah diffusés chaque semaine sur internet, 5 livres sur la Paracha déjà parus et distribués gratuitement en France et en Israël, une Hagada commentée et illustrée accessible à tous, un podcast quotidien d'halakha, des conférences toutes les semaines, et l'espoir de multiplier encore les projets avec une étude sur les prophètes ainsi que de nombreuses autres éditions d'ouvrages gratuits à prévoir...

Dynamisez votre table de Chabat

avec

la Collection TOME 1



Berechit



Chémot



Vayikra



Bamidbar



Dévarim

Téléchargez notre Application

disponible sur

iphone & android



Yam Chel Torah

Retrouvez les Chiourim

sur
Youtube / Facebook

& Yamcheltorah.fr



Flashez le QR code ci-contre à l'aide de votre smartphone pour faire un don. Merci!!

**DEVENEZ
PARTENAIRES**

**SOUTENEZ L'ASSOCIATION
EN ENVOYANT UN DON EN LIGNE**